



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## contrôle

Question écrite n° 4895

### Texte de la question

M. Marc Le Fur demande à Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, de lui donner la liste des établissements publics sur lesquels elle exerce une tutelle ou une cotutelle. Il souhaite connaître les moyens humains et matériels qui y sont consacrés et si des personnels spécifiques sont recrutés pour les missions de contrôle et d'évaluation des établissements et organismes sous sa tutelle. Il souhaite également savoir si une politique de contractualisation a été mise en place avec les établissements publics sous sa tutelle et quelles réformes il entend mettre en oeuvre pour améliorer le contrôle et l'évaluation des opérateurs dont il a la tutelle.

### Texte de la réponse

La garde des sceaux, ministre de la justice, fait savoir à l'honorable parlementaire que quatre établissements publics sont placés sous la tutelle ou la cotutelle du ministère de la justice. Il s'agit des écoles de formation des personnels du ministère, l'École nationale de la magistrature (ENM) et l'École nationale de l'administration pénitentiaire (ENAP), et des opérateurs immobiliers du ministère de la justice, l'Agence publique pour l'immobilier de la justice (APIJ) et l'Établissement public du Palais de justice de Paris (EPPJP). Ces quatre établissements publics disposent respectivement d'un budget de 44,5 MEUR, 27 MEUR, 8,8 MEUR et 2 MEUR et de 784, 240, 84 et 15 emplois. Une politique de contractualisation a été progressivement mise en oeuvre entre la chancellerie et ses établissements publics afin de clarifier les rôles respectifs de ses structures et de leur tutelle. Ainsi, l'ENAP est liée à la direction de l'administration pénitentiaire par un contrat d'objectifs et de moyens et l'ENM à la direction des services judiciaires par une charte de gestion. De même, s'agissant de l'APIJ, le ministère travaille actuellement à l'élaboration d'un contrat d'objectifs et de moyens et suit très régulièrement la mise en oeuvre des opérations pénitentiaires et judiciaires.

### Données clés

**Auteur :** [M. Marc Le Fur](#)

**Circonscription :** Côtes-d'Armor (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 4895

**Rubrique :** Ministères et secrétariats d'état

**Ministère interrogé :** Justice

**Ministère attributaire :** Justice

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 25 septembre 2007, page 5772

**Réponse publiée le :** 2 juin 2009, page 5383